

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 9 (1951)

**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

commerçant toute sa vie sans subir de temps en temps des pertes et des à-coups dans son affaire. Le problème pour les chefs d'entreprise consiste à les réduire par la prudence et la réflexion, et un chef d'entreprise digne de ce nom s'appliquera à rester indépendant et le plus libre possible à l'égard des tiers. C'est aussi la position d'un homme ne refusant pas de prendre ses responsabilités.

De toute manière, il est temps de ne pas augmenter les prérogatives de l'Etat devenu à la suite des événements conjugués : financier, commerçant, industriel, paysan, juge et arbitre. Une oligarchie de ce genre ne saurait que nuire à une démocratie saine et le remède au point de vue social est peut-être de trouver une formule de collaboration efficace entre employés et employeurs, faisant d'une entité économique une communauté de travail dans le sens d'une unité complète et indissoluble. Mais les formules proposées jusqu'à présent n'ont pu donner satisfaction.

Personnellement je pense que si on le *voulait*, c'est-à-dire si l'administration fédérale y mettait un peu de bonne volonté, il serait parfaitement possible de trouver une solution beaucoup plus simple consistant à ne pas faire payer d'impôts sur différentes réserves, ou même à baisser certains impôts en mettant de l'ordre dans notre ménage fédéral. Mais c'est là une autre histoire, et comme le dirait Kipling, il est difficile de combattre les lois de la jungle.

## SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO

G.-A. Schaefer

**LAUSANNE**

12 bis place St-François

Tél. 23 66 22

● *Spécialistes en matière fiscale*

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de révision au sens de l'art. 732 C. O.

*Discretion absolue*